



Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

7536^e séance

Vendredi 16 octobre 2015, à 11 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Oyarzun Marchesi	(Espagne)
<i>Membres :</i>	Angola	M. Lucas
	Chili	M. Barros Melet
	Chine	M. Liu Jieyi
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Power
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Delattre
	Jordanie	M ^{me} Kawar
	Lituanie	M ^{me} Murmokaitė
	Malaisie	M. Ibrahim
	Nigéria	M ^{me} Ogwu
	Nouvelle-Zélande	M. Van Bohemen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Tchad	M. Cherif
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 11 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant d'Israël à participer à la présente séance.

Je propose que le Conseil invite l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies à participer à la présente séance, conformément au règlement intérieur provisoire et à la pratique établie.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Tayé-Brook Zerihoun, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Zerihoun.

M. Zerihoun (*parle en anglais*) : Je remercie le Président et les membres du Conseil de sécurité de l'occasion qui m'est offerte d'informer aujourd'hui le Conseil de la situation au Moyen-Orient, qui demeure malheureusement extrêmement préoccupante.

Aujourd'hui, nous avons été témoins d'un nouvel exemple de l'escalade de la violence, lorsqu'un grand groupe de Palestiniens a incendié l'enceinte dans lequel se trouve le lieu saint du tombeau de Joseph dans la ville de Naplouse, en Cisjordanie. Heureusement, il n'y a pas eu de blessé, mais le site a subi d'importants dégâts. Comme il l'a fait pour les nombreux incidents meurtriers qui se sont produits ces dernières semaines, le Secrétaire général condamne fermement cet acte répréhensible et demande que les responsables soient rapidement traduits en justice. L'Organisation des Nations Unies se félicite que le Président Abbas ait condamné l'incendie criminel et fait part de la création d'un comité chargé de mener une enquête approfondie sur ce crime.

Cet incident est particulièrement préoccupant du fait de sa dimension religieuse. Nous appelons toutes les parties à respecter le caractère sacré de tous les lieux saints et à rejeter les éléments extrémistes dont l'objectif politique est de transformer la situation actuelle, qui

est celle d'un combat national, en une lutte religieuse. S'ils arrivent à leurs fins, les conséquences pourraient être désastreuses tant pour les Palestiniens que pour les Israéliens et auraient de graves répercussions dans toute la région.

Ce dernier incident fait suite à une semaine meurtrière dans la bande de Gaza, à Jérusalem et à Jérusalem-Est. Onze attaques commises contre des Israéliens et les forces de sécurité israéliennes ont fait quatre morts parmi les Israéliens et neuf parmi les Palestiniens et 16 blessés parmi les Israéliens et quatre parmi les Palestiniens. Il y a également eu trois attaques à l'arme blanche et à la voiture-bélier contre des Israéliens en Israël, dans lesquelles 10 Israéliens et trois suspects palestiniens ont été blessés. À Gaza, un septième Palestinien a succombé à ses blessures, le 10 octobre, après des affrontements avec les Forces de défense israéliennes (FDI) près de la barrière de sécurité, la veille. Le 11 octobre, une femme palestinienne et son enfant de 4 ans ont été tués à Gaza dans l'effondrement d'un bâtiment provoqué par des frappes aériennes israéliennes contre des sites du Hamas. Ces frappes faisaient suite à des tirs de roquettes sur le sud d'Israël, la veille, le 10 octobre.

Des militants palestiniens ont tiré au moins huit roquettes en direction d'Israël rien qu'au cours de la semaine écoulée : la plupart d'entre elles n'ont pas atteint leur cible et sont tombées sur le territoire de Gaza, et le système Dôme d'acier en a intercepté une. Une autre roquette a été lancée à titre d'essai vers la mer, ce à quoi les Forces de défense israéliennes ont riposté par des tirs de semonce, qui ont blessé un Palestinien. À la date d'hier, un total de sept Israéliens et 32 Palestiniens, y compris ceux qui auraient commis ou tenté de commettre des attaques, avaient été tués. Quelque 124 Israéliens, dont des membres des forces de sécurité israéliennes, et plus de 1 118 Palestiniens auraient été blessés depuis le 1^{er} octobre.

À la suite de ces dernières attaques, le Cabinet de sécurité israélien a adopté un large éventail de nouvelles mesures de sécurité, qui sont déjà en cours de mise en œuvre. Les Forces de défense israéliennes ont d'ores et déjà considérablement renforcé leur présence dans les centres-villes israéliens, tandis que de nombreux quartiers arabes de Jérusalem-Est ont été entourés par les forces de sécurité, qui ont bloqué les routes d'accès et installé des postes de contrôle. Suite à l'aggravation de la situation depuis le 1^{er} octobre, les autorités israéliennes ont également rétabli un certain nombre de

restrictions à la liberté de circulation en Cisjordanie, en particulier en réinstallant 16 postes de contrôle, qui avaient été abandonnés. Des postes de contrôle ponctuels ont été installés sur plus d'une centaine de sites en Cisjordanie pour des périodes diverses. Des mesures supplémentaires sont en train d'être prises en vue de dissuader les éventuels terroristes de perpétrer des attentats. Les maisons de ceux qui sont accusés de commettre des attentats terroristes seront détruites dans les jours qui suivent toute attaque, et le statut de résident de permanent de leurs familles, si elles résident à Jérusalem-Est et n'ont pas la citoyenneté israélienne, sera révoqué. Ce mois-ci déjà, deux structures ont été démolies et une troisième a été partiellement scellée. Toutefois, ces mesures étaient liées aux attaques qui ont eu lieu en 2014. Un total de 30 Palestiniens, dont 20 enfants, ont été déplacés à la suite de ces démolitions.

La position de l'Organisation des Nations Unies sur ces questions n'a jamais varié. Les châtiments collectifs, notamment les démolitions de maisons, sont contre-productifs et contraires au droit international, et nous avons exhorté Israël à mettre un terme à cette pratique préjudiciable. Ce qui est clair, c'est que la crise actuelle ne peut pas être réglée par de simples mesures de sécurité. La poursuite de l'occupation et les perspectives qui s'amointrissent de voir se réaliser les aspirations des Palestiniens à la création d'un État ont fait exploser la colère qui couve de longue date. Cette dure réalité a été aggravée par la situation économique de plus en plus difficile, notamment les sombres perspectives d'emploi pour les jeunes. La poursuite et l'expansion des activités d'implantation de colonies de peuplement réduisent encore davantage l'espoir et les chances qu'un État palestinien viable soit créé. Cette perte de perspective politique est le facteur le plus dommageable contribuant à la colère et à la frustration qui alimentent l'explosion de violence à laquelle nous assistons aujourd'hui.

Dans ce contexte, un certain nombre de facteurs ont déclenché la crise actuelle. Les tensions dans les lieux saints de Jérusalem en sont la principale cause. Les propos irresponsables de certains éléments extrémistes palestiniens et israéliens, renforcés par des voix plus majoritaires, ont laissé entendre qu'Israël cherchait à modifier le statu quo dans les lieux saints. Cette crainte s'est propagée dans tout le monde arabe. Les assurances répétées du Premier Ministre israélien, M. Netanyahu, qu'Israël n'avait nullement l'intention de modifier le statu quo historique dans les lieux saints ont été les bienvenues, mais les perceptions ne changeront que

lorsque ces paroles seront suivies de mesures concrètes, sur la base des accords conclus entre Israël et la Jordanie.

Un deuxième facteur ayant alimenté l'escalade a été l'emploi manifeste de la manière forte par les services de sécurité israéliens. La diffusion à grande échelle d'enregistrements vidéo où l'on peut voir plusieurs incidents a provoqué de nouvelles attaques et soulevé de sérieuses questions quant au degré de force employé par les FDI et la police. Le Secrétaire général a demandé à ce qu'une enquête approfondie soit ouverte sur tous ces incidents. Il est évident que de tels incidents ne font qu'exacerber la situation et engendrer un cercle vicieux dans lequel le sang est versé en vain. Nous nous félicitons des efforts déployés par Israël pour réduire le caractère meurtrier de sa riposte, en particulier à Gaza après que des manifestants ont été tués de manière injustifiable derrière la barrière de séparation, et invitons à une plus grande retenue lorsqu'il n'y a pas de menace imminente de mort ou de blessure grave.

Enfin, nous pouvons voir que l'impact des médias sociaux et les discours irresponsables ont joué un rôle dramatique dans cette escalade. Sur ce point, les deux camps ont beaucoup à se reprocher. Toutefois, nous saluons les efforts consentis par les dirigeants ces derniers jours pour modérer leurs déclarations. Nous appelons les chefs communautaires, religieux et politiques de tous bords à faire preuve de plus de retenue dans leurs propos et à œuvrer de concert à une désescalade de la situation.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Zerihoun de son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine.

M. Mansour (Palestine) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à féliciter l'Espagne, pays ami, pour son accession à la présidence du Conseil pour le mois en cours. Je tiens aussi à vous remercier, Monsieur le Président, pour le leadership et le brio avec lesquels vous vous acquittez de vos tâches. Je vous sais gré d'avoir répondu favorablement à la demande de convocation de la présente séance d'urgence du Conseil de sécurité.

Je tiens aussi à exprimer nos remerciements et notre gratitude à la Fédération de Russie pour sa présidence du Conseil le mois dernier.

Enfin, je remercie le Sous-Secrétaire général, M. Zerihoun, de son exposé.

Nous sommes venus au Conseil de sécurité aujourd'hui pour lui demander d'intervenir de toute urgence afin de mettre fin à l'agression contre le peuple palestinien sans défense et contre ses lieux saints, profanés par l'occupation militaire israélienne, par les colons et par les extrémistes. Nous avons apporté les preuves de cette agression dans cinq lettres adressées au Président du Conseil de sécurité au cours des 10 derniers jours, durant lesquels plus de 35 martyrs sont tombés, dont de nombreux enfants, et plus de 1 500 personnes ont été blessées par des tirs à balles réelles ou à balles souples et autres. La plupart des victimes ont moins de 18 ans et sont donc mineures.

Nous avons tous été témoins, grâce à la télévision par satellite et aux médias sociaux, des meurtres et arrestations en masse de civils palestiniens auxquels se sont livrées les forces d'occupation israéliennes, au simple motif que ces civils avaient participé à des manifestations contre l'occupant israélien et ses pratiques illégales et brutales et réclamé la fin de l'occupation. Les lieux saints de l'islam ainsi que la mosquée Al-Aqsa sont l'objet d'attaques incessantes de la part des autorités israéliennes et des extrémistes, qui veulent imposer un changement du statu quo actuel. Ces provocations à l'égard de notre peuple n'ont fait qu'aggraver davantage la situation qui règne depuis le mois de septembre, et risque de donner au conflit un caractère religieux qui détruira tout sur son passage.

Israël, Puissance occupante, est responsable de cette situation dangereuse. Nous devons lui demander des comptes pour ses violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Les colonies de peuplement illégales qui se trouvent dans les territoires palestiniens occupés, y compris à Jérusalem-Est et dans ses environs, constituent un terrain fertile pour ce phénomène terroriste dont est victime notre peuple. Il n'y aura aucun espoir de parvenir à un processus politique sérieux sans une cessation immédiate et définitive des activités de peuplement.

Il est grand temps de mettre un terme aux agissements d'Israël et de contraindre ce pays à respecter les engagements qui sont les siens au regard du droit international. On ne peut laisser Israël jouir de l'impunité pour les crimes qu'il commet contre notre peuple dans les territoires palestiniens occupés, y compris à Jérusalem-Est. Les responsables israéliens doivent en répondre, tout comme les colons qui commettent des actes terroristes aussi odieux que celui de l'incendie volontaire, en pleine nuit, de la maison de

la famille Dawabsha qui a entraîné la mort d'un bébé de 18 mois et de ses parents et brûlé grièvement son frère de 4 ans, lequel se trouve toujours entre la vie et la mort à l'hôpital. Le Ministre israélien de la défense, Moshe Ya'alon, prétend connaître les terroristes qui ont commis cet attentat, mais ceux-ci n'ont toujours pas été arrêtés ou punis pour leurs actes. Tout se passe comme si le Gouvernement israélien voulait étouffer l'affaire, s'en rendant ainsi complice.

La Puissance occupante continue d'afficher sa brutalité, encerclant et bouclant les quartiers palestiniens à Jérusalem-Est, ce qui constitue un châtement collectif, en violation des règles du droit international. Israël détruit les maisons palestiniennes et autorise la formation de milices armées juives, comme y a appelé le maire de Jérusalem-Ouest. Nous sommes convaincus que ces actes de terreur et d'agression ne parviendront ni à briser la volonté de notre peuple, ni à affaiblir notre détermination à résister pacifiquement et à mettre fin à l'occupation, ainsi qu'à obtenir notre indépendance en tant qu'État souverain, avec Jérusalem-Est pour capitale.

Depuis cette salle, nous louons notre peuple pour sa résilience et ses sacrifices; nous saluons la mémoire de nos martyrs, rendons hommage à nos blessés et exprimons notre soutien à nos compatriotes emprisonnés.

Le Conseil de sécurité se doit d'assumer la responsabilité que lui confère la Charte des Nations Unies dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales et condamner cette agression, s'employer à y mettre un terme immédiat, contraindre Israël à retirer immédiatement ses nombreuses unités militaires des points de contact avec notre peuple, en particulier de Jérusalem-Est occupée et des environs de la mosquée Al-Aqsa et du Haram al-Charif, garantir le respect du statu quo qui existe depuis des décennies, concernant ces lieux saints – aussi bien en paroles qu'en actes –, et permettre aux nôtres et à tous les musulmans de pratiquer leur culte en paix et en sécurité.

Pour y parvenir – parce que nous ne croyons pas aux déclarations et aux promesses du Gouvernement israélien à cet égard, parce que ses agissements immoraux ont plus de poids que toutes ses déclarations, et parce qu'il refuse d'assumer sa responsabilité de puissance occupante, qui est d'assurer la protection de la population civile sous occupation, conformément à la Quatrième Convention de Genève de 1949 –, c'est à l'ONU et au Conseil de sécurité qu'il incombe de garantir la protection de notre peuple sur le territoire

palestinien occupé, y compris à Jérusalem-Est, jusqu'à ce que cesse l'occupation de notre territoire palestinien.

C'est à cette fin que le Conseil de sécurité a adopté la résolution 904 (1994) suite au massacre commis par un colon terroriste à Hébron. La résolution comportait des dispositions garantissant la protection des civils palestiniens dans tout le territoire occupé, y compris, entre autres, une présence internationale ou étrangère temporaire et des observateurs. Le Conseil y demandait aussi au Gouvernement israélien de confisquer les armes des colons.

Nous demandons de nouveau au Conseil non seulement de mettre en œuvre cette résolution, ses autres résolutions et les résolutions pertinentes de l'ONU, mais également d'envisager sérieusement et de toute urgence la question de la garantie d'une protection internationale de nos populations, qui est devenue plus pressante que jamais et exige l'attention immédiate du Conseil.

En conclusion, notre peuple, qui vit sous le joug de l'occupation et qui souffre de l'injustice, de l'agression et de l'oppression depuis des décennies se demande quand cette occupation se terminera et quand le peuple palestinien jouira de la liberté et de l'indépendance. Le Conseil répondra-t-il à son appel?

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant d'Israël.

M. Roet (Israël) (*parle en anglais*) : Alors que nous sommes réunis ici, Israël est confronté à un assaut de terrorisme : des hommes, des femmes et des enfants sont poignardés et meurent dans les rues tous les jours. Pourtant, pour eux, on n'a entendu personne exiger une séance d'urgence du Conseil de sécurité; personne n'a demandé aux dirigeants palestiniens de cesser leurs campagnes d'incitation, et pas même un murmure de condamnation, face à ces actes, n'a été entendu de la part du Conseil.

Eitam et Na'ama Henkin ont été tués par balles au volant de leur voiture. Leurs quatre enfants, qui se trouvaient avec eux dans la voiture, ont vu leurs parents tués – exécutés – sous leurs yeux.

Chaim Chaviv a été tué par balles dans un bus de ville à Jérusalem alors qu'il retournait chez lui après un rendez-vous chez le médecin. Deux terroristes sont montés dans le bus, ont condamné les portes pour que personne ne puisse s'échapper et ont commencé à tirer et à poignarder les passagers. Chaim Chaviv avait 78 ans.

Ce ne sont là que quelques-unes des victimes silencieuses de la terreur palestinienne.

Au cours du mois dernier, 24 attentats terroristes ont coûté la vie à huit Israéliens et en ont blessé 70 autres, dont un haut fonctionnaire de l'Organisation internationale du Travail. Quinze d'entre eux sont toujours hospitalisés. Cette vague de terreur a déferlé sur tout le pays et n'a épargné personne; jeunes et vieux sont pris pour cible chaque jour. Les Israéliens ne se sentent pas en sécurité lorsqu'ils marchent dans la rue, ils évitent de prendre le bus pour se rendre au travail et craignent pour la vie de leurs enfants chaque fois qu'ils mettent le nez hors de chez eux.

Nous nous trouvons face à un ennemi qui est disposé à mourir pour tuer. Ces individus, qui tuent des civils innocents de sang-froid, ne respectent aucune règle, et ils ont renoncé même à la morale la plus élémentaire. Israël utilise tous les moyens nécessaires pour défendre ses citoyens et riposte de manière proportionnée à ces attaques. Je n'ai aucun doute que si, quotidiennement, les citoyens des États membres du Conseil étaient poignardés dans les rues avec des couteaux de boucher, ou abattus dans les bus, leurs forces de sécurité auraient réagi de la même manière.

Nous avons entendu expliquer dans l'exposé présenté par le Secrétariat aujourd'hui la raison prétendue de cette campagne de terreur. La vraie cause à la base de cette vague de terrorisme, elle, est claire : ce sont les discours incendiaires et les mensonges qui mettent le feu aux poudres, et c'est l'incitation qui ne cesse d'attiser les flammes. La violence à laquelle doit à présent faire face Israël a commencé par des mensonges au sujet du mont du Temple. Le Président Abbas n'a cessé d'accuser Israël d'essayer de changer le statu quo. Il y a encore deux jours, il a affirmé qu'« Israël veut judaïser Al-Aqsa ». Il s'agit d'un mensonge délibéré et malintentionné. Bien qu'ils soient parfaitement conscients des conséquences de leurs déclarations, les dirigeants palestiniens ne cessent de ressasser cette extravagante théorie de la conspiration, alors qu'elle est totalement infondée.

Notre premier ministre, M. Benjamin Netanyahu, comme nous l'avons entendu aujourd'hui, a déclaré à maintes reprises, notamment de la tribune de l'Assemblée générale, qu'Israël est fermement attaché au statu quo. Nous continuons de protéger le droit des musulmans de prier à la mosquée ainsi que le droit de toutes les personnes – musulmans, chrétiens, juifs et autres – de se rendre au mont du Temple. Les faits parlent

d'eux-mêmes. Pendant des décennies, Israël a maintenu le statu quo et entend continuer de le faire. Je veux être on ne peut plus clair : Israël n'acceptera aucune présence internationale sur le mont du Temple. Toute présence de ce type serait un changement au statu quo.

Depuis 1967, Israël fait tout ce qui est en son pouvoir pour préserver le caractère sacré de ce lieu. Nous le faisons en vertu d'un respect profond et indéfectible pour le principe de la liberté de religion et pour les liens historiques qu'entretiennent les trois confessions monothéistes avec le mont du Temple. Mais il est manifeste que ce respect n'est pas mutuel. Les dirigeants palestiniens sont déterminés à effacer l'histoire juive et à nier tout lien historique entre le peuple juif et notre lieu le plus saint. Dans une proposition que les Palestiniens ont demandé hier à déposer auprès de l'UNESCO, c'est exactement ce qu'ils ont essayé de faire. Cette proposition appelle l'UNESCO à compter le Mur occidental, HaKotel HaMa'aravi, ou Mur des lamentations, le lieu de la prière juive depuis des millénaires, comme une partie intégrante de la mosquée Al-Aqsa.

Quand les dirigeants palestiniens ont si peu de respect pour des lieux qui ont été saints pour le peuple juif tout au long de son histoire, il n'est pas surprenant que le peuple palestinien traite ce lieu saint du judaïsme avec autant de dédain et de mépris. La nuit dernière encore, une foule de Palestiniens a mis le feu au Tombeau de Joseph à Naplouse, lieu de prière et de pèlerinage pour les juifs à travers les âges. Il s'agit d'une profanation et d'une violation flagrante de la liberté de culte. Cet odieux attentat contre un lieu saint biblique ne peut s'expliquer que par l'incitation et un irrespect de la religion et du patrimoine d'autrui.

L'irrespect du caractère sacré de ces lieux saints est également en évidence dans les actions des Palestiniens sur le mont du Temple. Des agitateurs, activistes islamistes, ont ainsi utilisé la mosquée Al-Aqsa comme base à partir de laquelle organiser une provocation violente, calculée. À la veille du Rosh ha-Shanah, le Nouvel An juif, des islamistes radicaux y ont dressé un amoncellement de pierres et de planches, de panneaux de bois et de pétards empilés, avec des cocktails Molotov et des engins explosifs, pour empêcher les juifs, de même que les chrétiens, de se rendre sur le mont du Temple.

Les Palestiniens et les représentants des pays arabes parlent du caractère sacré de leurs lieux saints, mais lorsque les militants islamistes ont profané la mosquée Al-Aqsa, en s'en servant comme d'un dépôt d'armes, ils n'ont pas dit un mot. Au contraire, le

Président Abbas a défendu ces émeutiers, allumant ainsi l'étincelle qui a mis le feu à notre région. Il a déclaré :

« Nous nous félicitons du sang versé à Jérusalem... Avec l'aide d'Allah, tous les *chahid* iront au paradis, et tous les blessés seront récompensés... La mosquée Al-Aqsa nous appartient, l'église du Saint-Sépulcre nous appartient, tout nous appartient – tout. Ils n'ont aucun droit de les profaner en y posant leurs pieds immondes. »

Je répète : « les Juifs n'ont aucun droit de les profaner en y posant leurs pieds immondes ». Est-il possible d'imaginer la réaction que susciterait un dirigeant israélien, ou un dirigeant quelconque en l'occurrence, qui aurait prononcé une phrase aussi haineuse? Le Conseil de sécurité se serait – à juste titre – très rapidement réuni pour condamner ses paroles. Pourtant, lorsque le Président de l'Autorité palestinienne donne voix à des préjugés aussi manifestes, la réaction du Conseil est de garder un silence absolu.

En ce moment même, alors que les violences se poursuivent et que chaque jour des vies sont perdues, les dirigeants palestiniens, plutôt que d'apaiser les tensions, continuent de mentir et de recourir à des propos incendiaires. Ils attisent les flammes en qualifiant les terroristes de victimes innocentes. Il y a deux jours à peine, dans une émission télévisée diffusée au peuple palestinien, le Président Abbas a accusé Israël d'avoir tué un garçon palestinien innocent de 13 ans. Il est deux vérités que le Président Abbas n'a pas partagées avec son public. Premièrement, ce garçon n'est pas mort. Il est tout à fait conscient et il est soigné dans un hôpital israélien. Deuxièmement, il n'est pas innocent. Ce Palestinien de 13 ans a brutalement attaqué un garçon israélien de 13 ans qui était sur son vélo, le poignardant pas moins de 15 fois. Le Conseil n'est pas obligé de me croire sur parole : il existe une vidéo sur les réseaux sociaux. Lorsqu'un jeune enfant est incité à prendre un couteau plutôt qu'un ballon de basket ou un livre, quelque chose ne tourne vraiment pas rond.

Comme l'a écrit M. Yitzhak Kadman, Directeur exécutif du Conseil national des enfants d'Israël, il est très facile d'utiliser des enfants pour les besoins des adultes. Il est si facile de les inciter à la haine; si facile de les pousser à s'adonner à des jeux de guerre; si tentant de les transformer en symboles – si facile et si injuste; si simple et si dangereux. Le plus tragique, c'est que c'est exactement ce que les autorités palestiniennes sont en train de faire. Ces actes de terreur ne se produisent

pas spontanément. Ils sont le produit d'une politique délibérée d'incitation à la violence, qui vise à remplir de haine les esprits des enfants palestiniens.

Dès leur plus jeune âge, les enfants palestiniens sont la cible d'une propagande qui promeut la haine et incite à la violence. Les jeunes enfants regardent des émissions télévisées dont les présentateurs sympathiques les encouragent à tuer tous les Juifs et à mourir en martyrs. Les écoliers de Cisjordanie étudient sur des manuels scolaires officiels de l'Autorité palestinienne qui légitiment la violence aveugle contre les Israéliens. Les adolescents palestiniens suivent des pages Facebook et des fils Twitter qui les appellent à poignarder des Juifs et qui applaudissent les actes violents comme le meurtre d'Eitam et de Na'ama Henkin, de mémoire bénie.

La situation est certes très grave, mais il est possible d'avancer. Hier à peine, le Premier Ministre Netanyahu a dit être prêt à rencontrer les dirigeants palestiniens et le Président Abbas, afin de restaurer le calme dans la région. Il y a deux semaines, le Premier Ministre Netanyahu était ici même, à l'ONU, pour déclarer qu'il était prêt à engager des négociations directes avec les Palestiniens, sans conditions préalables. Si le Conseil veut véritablement promouvoir la paix, alors il doit s'associer à l'appel du Premier Ministre Netanyahu, et insister pour que le Président Abbas rejoigne la table des négociations. L'accord historique conclu par Israël avec l'Égypte et la Jordanie prouve que seules les négociations directes peuvent mener à une paix réelle et durable. Seules ces négociations pourront créer une réalité nouvelle pour tous les peuples de la région.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

Mme Kavar (Jordanie) (*parle en arabe*) : Je tiens à vous remercier très vivement, Monsieur le Président, d'avoir accepté d'organiser la présente séance extraordinaire.

La Jordanie a demandé cette séance de dernière minute au vu de la nécessité urgente d'aborder l'évolution de la situation sur le territoire palestinien, en particulier à Jérusalem occupé. Cette évolution résulte des pratiques illégales et arbitraires employées par Israël contre le peuple palestinien, de son incursion dans la mosquée Al-Aqsa et au Haram al-Charif et de sa tentative visant à imposer une situation qui modifierait le statu quo dans la ville de Jérusalem. Ces pratiques viennent s'ajouter aux actes de provocation des extrémistes israéliens à

l'encontre des Palestiniens à Jérusalem et sur ses lieux saints, lesquels se sont intensifiés pour atteindre un niveau sans précédent, au-delà de toutes les limites acceptables. Ce que fait Israël dans les territoires palestiniens occupés, en violation systématique des droits du peuple palestinien sans défense, exige que le Conseil assume ses responsabilités, mette fin à cette agression et prenne des mesures appropriées et efficaces pour protéger le peuple palestinien, faire cesser ces actes répréhensibles et empêcher qu'ils se reproduisent.

L'occupation israélienne et l'injustice subie par le peuple palestinien, qui est ainsi pris en otage, durent depuis trop longtemps – plus de 70 ans. Les droits du peuple palestinien à la vie, à la dignité, à la sécurité sur leurs terres et à l'autodétermination sont foulés aux pieds. Chaque jour, l'occupation israélienne met au point de nouvelles mesures coercitives contre le peuple palestinien. Les Palestiniens ont cessé d'espérer que la communauté internationale les libèrera du joug de l'occupation et des agressions israéliennes quotidiennes, qui n'épargnent ni les femmes ni les enfants ni les personnes âgées.

La sécurité d'Israël et de ses citoyens ne pourra être instaurée ni avec une main de fer, ni en privilégiant divers types de châtiments collectifs et individuels ni en recourant à l'emploi excessif de la force armée et ni en tuant des personnes vulnérables et innocentes. Les autorités israéliennes doivent comprendre que la vie des Palestiniens ne vaut pas moins cher que celle de leurs propres citoyens et que ce n'est pas en versant le sang des Palestiniens que la paix et la sécurité pourront voir le jour.

La spirale de la violence dans les territoires palestiniens occupés ne fera qu'attiser les tensions et l'extrémisme au Moyen-Orient et aura des effets délétères sur la paix et la sécurité internationales. De ce fait, le Conseil de sécurité ne devrait épargner aucun effort pour mettre fin aux violations israéliennes sur le territoire palestinien et pour faire en sorte qu'Israël cesse d'enfreindre systématiquement ses engagements au titre du droit international humanitaire, en particulier, la quatrième Convention de Genève de 1949. Nous appelons le Conseil de sécurité à étudier les options appropriées pour apporter au peuple palestinien dans les territoires palestiniens occupés une protection juridique adaptée à la gravité de la situation, ce qui pourrait ouvrir la voie à une paix juste et complète, une fois l'occupation terminée.

Les attaques meurtrières commises tous les jours par Israël contre le peuple palestinien, ainsi que la violation du caractère sacré des lieux saints et les incursions dans la mosquée Al-Aqsa et au Haram al-Charif qui empêchent les imams, le personnel et les fidèles d'accéder à la mosquée, sont des violations des droits non seulement du peuple palestinien mais aussi des plus de 1,5 milliard de musulmans dans le monde entier, et sont également un acte de provocation. De ce fait, la Jordanie appelle à mettre immédiatement fin à ces attaques constantes et de plus en plus graves perpétrées par autorités israéliennes. Elle appelle également à respecter le statu quo historique de la ville sainte de Jérusalem et à mettre un terme aux mesures qui cherchent à fractionner le Haram al-Charif en diverses zones physiques et tranches horaires.

La Jordanie rejette toute tentative de porter atteinte au patrimoine culturel et aux sites religieux, et elle appuie la décision du Président Abbas d'enquêter sur l'incendie récent de la tombe de Joseph. Nous appelons les parties à faire preuve de retenue et à s'abstenir de tout acte irresponsable à caractère religieux. Nous condamnons dans les termes les plus fermes les mesures que prend Israël contre le peuple palestinien. Nous estimons qu'il est entièrement responsable de cette dernière escalade.

La Jordanie n'épargnera aucun effort pour honorer la responsabilité qui lui incombe d'aider le peuple palestinien à mettre un terme à l'occupation de la Palestine par Israël et à créer un État palestinien viable, libre et indépendant, sur la base des frontières d'avant 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale. Nous tenons à souligner que les sites chrétiens et musulmans de Jérusalem-Est, principalement la mosquée Al-Aqsa et le Haram al-Charif, représentent une ligne rouge qui ne saurait être franchie. Nous ne permettrons pas que ces sites soient profanés.

La Jordanie réitère donc son rejet total et sa condamnation des violations provocatrices commises par Israël dans la mosquée Al-Aqsa et au Haram al-Charif. Nous sommes pleinement solidaires du peuple palestinien et absolument déterminés à faire valoir ses droits juridique et historique de protéger la mosquée Al-Aqsa et le Haram al-Charif. En effet, le Roi Abdullah II ibn Al Hussein est le gardien hachémite historique des lieux sacrés islamiques et chrétiens de Jérusalem, et il revient à la Jordanie de les protéger. Nous envisageons toutes les options juridiques et diplomatiques possibles pour défendre ces sites.

M^{me} Power (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous tenons à remercier la Jordanie d'avoir demandé la convocation de cette séance d'urgence, et nous remercions le Sous-Secrétaire général, M. Zerihoun, d'avoir présenté aujourd'hui un exposé au Conseil et des efforts que lui et l'ONU déploient dans la région.

Les États-Unis partagent la vive préoccupation de tous les membres du Conseil devant la situation actuelle et condamnent dans les termes les plus vifs la violence à Jérusalem, en Cisjordanie, en Israël et dans la bande de Gaza. Nous avons maintes fois condamné la violence et fait clairement savoir que rien ne saurait justifier des attentats terroristes. Nous réaffirmons qu'il importe d'éviter les discours incendiaires, les accusations et les agissements qui pourraient alimenter la violence.

Les conséquences humaines de la violence sont graves et continuent de s'aggraver. Depuis le 1^{er} octobre, les Israéliens ont été visés par 38 attaques qui ont fait au moins sept morts et plus de 40 blessés israéliens, dont certains gravement. Durant la même période, 18 Palestiniens ont été tués et des centaines d'autres ont été blessés en Cisjordanie, à Jérusalem et à Gaza par des tirs à balles réelles ou des balles en caoutchouc des forces de sécurité israéliennes durant des manifestations ou des affrontements. Selon les autorités israéliennes, 14 Palestiniens ont par ailleurs été tués alors qu'ils étaient en train de commettre des agressions ou soupçonnés d'en préparer.

Le cycle de violence et de méfiance est exacerbé par les images et les vidéos virales partagées sur les réseaux sociaux, qui ne font que polariser les discours et renforcer la suspicion, et même la haine, dans les deux camps. La frustration des Israéliens et des Palestiniens est de plus en plus marquée alors que semblent s'amenuiser les chances de la solution des deux États. Absolument rien ne saurait justifier les actes de violence répréhensibles, notamment les attentats terroristes contre des civils innocents. Nous comprenons que tous les gouvernements doivent prendre les mesures nécessaires pour protéger leur population. Nous continuons d'appuyer le droit d'Israël à défendre ses citoyens. Comme toujours, il est crucial de ne ménager aucun effort pour protéger les innocents, apaiser les tensions et éviter les pertes humaines inutiles. Nous avons également fait part de notre profonde préoccupation en ce qui concerne la violence croissante des colons israéliens contre les Palestiniens et leurs biens en Cisjordanie.

Nous regrettons toutes les pertes humaines, israéliennes et palestiniennes, et nous réaffirmons qu'il importe que les deux parties condamnent la violence et s'abstiennent de toute déclaration provocatrice qui pourrait aggraver les tensions. Face à cette violence, nous demeurons déterminés à promouvoir la solution des deux États. De fait, les événements actuels montrent qu'il est absolument crucial de réaliser la solution de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. À cette fin, les États-Unis continuent d'exhorter, en public et en privé, toutes les parties à prendre des mesures positives pour ramener le calme.

Nous saluons la volonté d'Israël et de la Jordanie de maintenir le statu quo sur le mont du Temple/ Haram al-Charif, et nous appuyons fermement les efforts visant à garantir le maintien du statu quo. Nous connaissons l'engagement public du Premier Ministre Netanyahu à ce sujet. Le Secrétaire d'État des États-Unis, M. Kerry, s'est entretenu avec M. Netanyahu, le Président Abbas et le Roi Abdullah II ibn Al Hussein au cours des derniers jours. Il se rendra dans la région au moment opportun. Comme l'on clairement expliqué les principaux responsables du Quatuor pour le Moyen-Orient dans la déclaration qu'ils ont publiée le 30 septembre, nous sommes préoccupés par le fait que

« les tendances actuelles sur le terrain – notamment la poursuite des actes de violence contre les Palestiniens et les Israéliens, la poursuite des activités de colonisation et le grand nombre de démolitions de structures palestiniennes – mettent en péril la viabilité de la solution des deux États ».

Le statu quo est insoutenable. Le Quatuor a souligné la nécessité que les deux parties manifestent un attachement véritable à la solution des deux États afin de rétablir la confiance et d'éviter un cycle d'escalade. Comme nous et nos partenaires l'avons souligné dans la déclaration du Quatuor, nous appuyons fermement

« les mesures concrètes et importantes qui contribueront à stabiliser la situation, à inverser les tendances actuelles en avançant résolument vers la création d'une réalité des deux États sur le terrain et à redonner aux Palestiniens et aux Israéliens l'espoir qu'il est possible de réaliser une paix négociée ».

Il convient de souligner que ces mesures peuvent être mises en place sans porter atteinte aux préoccupations légitimes d'Israël en matière de sécurité.

Elles peuvent en effet contribuer à renforcer la sécurité des Israéliens et des Palestiniens. Nous demeurons convaincus que le meilleur moyen de garantir la sécurité de tous est d'œuvrer à un règlement politique de la situation – encore une fois, deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Seul un règlement négocié par les deux parties permettra de rétablir une paix et une sécurité véritables. Les histoires pénibles de civils innocents blessés et tués au cours des deux dernières semaines dans les deux camps montrent pourquoi nous devons tous redoubler d'efforts pour apaiser la crise et nous réengager dans la voie de la solution des deux États.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : L'escalade en cours de la situation dans les territoires palestiniens, en particulier à Jérusalem-Est, est une source de profonde préoccupation pour Moscou. Elle aggrave les souffrances des Israéliens et des Palestiniens pacifiques, exacerbe la méfiance entre eux et réduit la possibilité d'un règlement politique. La Russie condamne fermement le terrorisme dans toutes ses manifestations et appelle une fois de plus les deux parties à mettre fin à la violence, à cesser toute provocation et à prendre des mesures immédiates pour apaiser la situation. Tout acte violent contre des citoyens pacifiques est intolérable et inacceptable.

Il est capital de normaliser la situation autour des lieux saints de Jérusalem-Est, qui sont sacrés pour les juifs, les musulmans et les chrétiens. À ce stade, il convient de s'abstenir de tout acte qui remettrait en cause le statu quo ou donnerait lieu à des actes de violence contre les Palestiniens ou les Israéliens. Une situation qui dure depuis des décennies ne peut pas durer éternellement. Les lieux saints de Jérusalem doivent être traités d'une manière qui bénéficie à tous. Ce ne sera possible qu'en engageant des négociations sur toutes les questions relatives à Jérusalem et au statut permanent des territoires palestiniens.

Tout en appelant à prendre des mesures immédiates afin d'apaiser les tensions, nous notons qu'il faut examiner les causes profondes de la situation dans les territoires palestiniens, qui remontent à l'occupation de ces territoires en 1967, y compris Jérusalem-Est. L'escalade actuelle est due à l'absence dangereuse depuis des décennies d'une solution idoine au conflit entre Israéliens et Palestiniens. Nous ne pouvons ignorer ce fait. Israël, en tant que Puissance occupante au regard des normes du droit international, est le principal responsable de la situation en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Tant que nous n'aurons pas trouvé une

solution globale, juste et durable au problème palestinien sur la base des normes internationalement reconnues en matière de règlement pacifique des différends, Israël, en vertu des conventions internationales, devra respecter les principes humanitaires en ce qui concerne la manière dont il traite les populations des territoires occupés.

Nous sommes également préoccupés par la situation qui règne dans la bande de Gaza. Nous saluons les mesures prises par Israël pour faciliter l'entrée des articles de première nécessité dans la bande de Gaza. Toutefois, il faut reconnaître que les mesures visant à alléger le blocus ne répondent pas aux principales exigences du Conseil de sécurité et de la communauté internationale, à savoir, la levée totale du blocus et le rétablissement du contrôle des autorités centrales palestiniennes sur la bande de Gaza.

Nous sommes prêts à poursuivre nos efforts, notamment par l'intermédiaire du Quatuor pour le Moyen-Orient constitué de médiateurs internationaux, afin de désamorcer la situation en ce qui concerne les relations israélo-palestiniennes. La déclaration du Quatuor adoptée au niveau ministériel adopté le 30 septembre à New York (SG/2220) a appelé à des mesures concrètes pour rétablir la confiance et stabiliser la situation, afin de donner aux deux peuples l'espoir dans la solution des deux États. Une suite importante aux efforts du Quatuor aurait été le voyage en Israël et en Palestine qui devait avoir lieu dans quelques jours, mais a été reporté à la demande d'Israël suite aux événements récents. Nous espérons que ce voyage du Quatuor dans la région pourra avoir lieu dès que possible. Il convient également d'étudier la possibilité d'organiser une mission du Conseil de sécurité au Moyen-Orient, une idée qui a été proposée par la délégation russe il y a quelques années.

En dépit des troubles que connaît la région et de la montée du terrorisme régional, le problème israélo-palestinien reste à l'épicentre de la situation qui règne dans la région. Le fait qu'il n'a pas été réglé est l'un des principaux facteurs d'instabilité dans toute la région du Moyen-Orient. Cela continue de créer des troubles dans la région, ce qui fait le jeu des extrémistes qui veulent recruter de nouveaux partisans à leur cause. Une reprise des pourparlers directs entre Israël et la Palestine, sur la base de la solution des deux États, contribuerait considérablement à la stabilité de la région et à la sécurité des peuples de la région.

En juillet 2014, M. Abbas a présenté au Secrétaire général une demande tendant à ce que le territoire

de l'État de Palestine soit placé sous un système de protection internationale administré par les Nations Unies. Par la suite, le Conseil de sécurité a reçu une lettre du Secrétaire général indiquant que le Secrétariat était en train d'examiner cette demande. Comme nous le savons, le Secrétariat a procédé à une étude à cet égard. Nous espérons que le Secrétaire général transmettra officiellement les résultats de cette étude au Conseil de sécurité.

M. Delattre (France) : Je remercie la Jordanie d'avoir pris l'initiative de cette réunion, tout comme je remercie M. Tayé-Brook Zerihoun de sa présentation.

La France n'a eu de cesse de mettre en garde, ces derniers mois, contre les risques d'un nouvel embrasement au Proche-Orient. Nous y sommes. Face à l'accélération de la colonisation, illégale, qui obère jour après jour la viabilité d'un État palestinien, et en l'absence de processus de paix, nous nous sommes mobilisés pour faire valoir l'urgence d'apporter une solution politique durable au conflit, seule issue permettant d'éviter la reproduction ad vitam aeternam des mêmes cycles de violence.

L'explosion s'est bel et bien produite, en Cisjordanie, à Jérusalem et à Gaza, mais également en Israël, laissant planer la crainte d'une troisième Intifada. Nous avons condamné les attaques, toutes les attaques. Ceci confirme nos inquiétudes et conforte notre position. Je voudrais aujourd'hui, au nom de la France, renouveler notre appel à une mobilisation accrue de la communauté internationale pour recréer un véritable horizon politique. La multiplication des crises dans la région ne doit pas nous détourner de l'urgence de relancer le processus de paix. C'est tout le contraire.

Ainsi que le Ministre Laurent Fabius l'a marqué hier auprès du Sénat français, nous devons relancer un processus politique crédible, qui permette d'avancer vers une paix juste et durable, de réellement avancer. Nous ne pouvons pas laisser la solution des deux États continuer à se déliter, jour après jour. Cela est d'autant plus crucial qu'il existe un risque que Daech s'empare un jour de la cause palestinienne, avec les conséquences que l'on peut imaginer.

Dans cet esprit, nous avons plusieurs axes d'action. Tout d'abord, parer à l'urgence. C'est la responsabilité du Conseil que de répondre à l'escalade en cours. La France a préparé un projet de déclaration qu'elle souhaite soumettre aux membres du Conseil de sécurité, afin d'appeler au calme et à la retenue de la part

de toutes les parties, mais aussi au maintien du statu quo sur l'esplanade des Mosquées.

Ensuite, nous devons travailler à apporter un horizon politique concret. Le but n'est pas de « gérer » la crise mais de lui apporter une réponse durable. À cet égard, la mise en place d'un groupe international de soutien est pleinement pertinente. Après avoir rassemblé ici à New-York les membres du Quatuor, en élargissant pour la première fois le format aux acteurs arabes clefs, aux partenaires européens et internationaux, comme la France l'a suggéré, nous pensons qu'il convient d'approfondir ces efforts pour recréer encore une fois un horizon politique, à même d'encourager les parties à reprendre et à faire aboutir les discussions de paix.

Un tel format de concertation permettrait notamment de travailler sur trois éléments. Premièrement, des mesures de confiance à objectif immédiat pour apaiser les tensions. Deuxièmement, un soutien collectif à la réconciliation palestinienne sous l'autorité du Président Mahmoud Abbas. Troisièmement, l'élaboration de garanties et de compensations dont chacune des parties aura besoin pour signer l'accord. La France est en faveur de la tenue prochaine d'une nouvelle réunion dans ce format du Quatuor élargi.

Nous ne pouvons pas baisser les bras et devons user des moyens à notre disposition pour apporter une réponse durable au conflit. Le Conseil de sécurité a tout son rôle à jouer pour appuyer ces efforts. Nous devons assumer nos responsabilités. En tant qu'ami, à la fois du peuple israélien et du peuple palestinien, la France est plus que jamais déterminée à assumer les siennes et à travailler sans relâche avec ses partenaires au service de la paix.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens à remercier la Jordanie d'avoir demandé la convocation de cette séance au nom des pays arabes, et le Sous-Secrétaire général, M. Zerihoun, de son exposé.

Tout récemment, le conflit entre la Palestine et Israël s'est à nouveau aggravé, conduisant à une détérioration des conditions de sécurité à Jérusalem-Est, en Cisjordanie et à Gaza. La Chine est vivement préoccupée par cette évolution de la situation. Nous sommes préoccupés par la répression militaire exercée par les forces israéliennes, qui a fait des victimes parmi les civils palestiniens, y compris des femmes et des enfants. L'usage excessif de la force, qui fait des victimes parmi les civils innocents, est inacceptable. Réagir à la violence par la violence ne permet pas de

résoudre les problèmes; au contraire, cela ne fait que saper la confiance mutuelle et exacerber le conflit et les affrontements. La Chine appelle la Palestine et Israël à entendre l'appel de la communauté internationale et à faire preuve de la plus grande retenue et prendre des mesures concrètes pour prévenir une nouvelle escalade du conflit.

La Chine salue les efforts déployés par le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour désamorcer les tensions entre la Palestine et Israël. Dans les circonstances actuelles, la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, doit agir d'urgence. Il doit assumer ses responsabilités, répondre activement aux aspirations légitimes de la Palestine et des pays arabes, prendre les mesures nécessaires et promouvoir les efforts déployés par les parties concernées pour mettre immédiatement un terme aux affrontements et désamorcer les tensions.

La coexistence pacifique entre la Palestine et Israël est le seul moyen de régler la question israélo-palestinienne. Des pourparlers de paix sont le seul moyen d'aller de l'avant. Nous espérons que le Gouvernement israélien montrera la voie en prenant des mesures de bonne foi.

Les préoccupations légitimes des pays de la région en matière de sécurité doivent être prises en compte. La communauté internationale doit déployer des efforts concertés pour encourager la reprise rapide de pourparlers entre la Palestine et Israël, dans un large cadre, avec la participation directe de tous les principaux acteurs, afin de régler les problèmes profonds dans les relations bilatérales.

La Chine a toujours appuyé la juste cause du peuple palestinien, qui lutte pour la restitution de ses droits nationaux légitimes. Nous sommes déterminés, comme toujours, à promouvoir les pourparlers de paix. Nous veillerons à maintenir les contacts avec les parties concernées et à continuer d'assurer la coordination avec elles, à œuvrer sans relâche pour apaiser les tensions entre la Palestine et Israël et à promouvoir la reprise des pourparlers.

M. Van Bohemen (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Nous remercions la Jordanie d'avoir organisé la séance d'aujourd'hui et le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. Zerihoun, de son exposé.

La Nouvelle-Zélande est extrêmement préoccupée par la violence survenue récemment en Israël et dans les territoires palestiniens occupés, dont la tentative

d'incendie criminel au tombeau de Joseph est le dernier exemple en date. À court terme, toutes les parties doivent mettre fin à la violence, s'abstenir de prendre des mesures ou de tenir des discours provocateurs et respecter le statu quo historique sur les lieux saints de Jérusalem. Il est absolument indispensable de faire cesser la violence et d'apaiser les tensions.

Nous sommes conscients que chaque État doit protéger ses citoyens. Néanmoins, nous convenons avec le Sous-Secrétaire général que des mesures de sécurité musclées n'apporteront pas la solution à cette crise qui prend de l'ampleur. Si les parties et la communauté internationale ne s'attaquent pas aux causes profondes de la violence, cela se reproduira de manière répétée. Si chaque partie rejette la faute sur l'autre et accuse l'autre tout en ignorant ou en minimisant ses propres responsabilités, les choses ne feront qu'empirer.

La Nouvelle-Zélande considère qu'il faut faire des progrès en vue de garantir un règlement viable du conflit israélo-palestinien, et d'assurer la stabilité économique et sociale qu'une telle solution peut permettre de réaliser. C'est le seul moyen de mettre fin à la violence. Comme l'ont dit il y a deux semaines à New York le Premier Ministre (voir A/70/PV.23) et le Ministre des affaires étrangères de mon pays, il s'agit d'une question urgente et décisive dont l'examen doit être pris en mains par le Conseil de sécurité.

Nous pensons que le Conseil de sécurité a un rôle à jouer pour créer sur le terrain des conditions propices à des négociations visant une solution des deux États. Nous considérons que le Conseil a également un rôle à jouer en disant clairement et fermement aux parties de se préparer à négocier et en arrêtant un calendrier pour l'ouverture des négociations.

Nous comptons débattre de nos idées, et de celles présentées par d'autres, dans le cadre du débat public prévu la semaine prochaine. Nous estimons que ce débat public devrait être axé sur le conflit israélo-palestinien. Les membres du Conseil et les autres participants devraient saisir l'occasion qu'offre ce débat pour faire avancer les discussions sur ce que la communauté peut faire afin de réunir les parties. Ce conflit dure depuis bien trop longtemps et a causé la mort de trop nombreux innocents.

Nous appuyons l'idée d'une déclaration présidentielle du Conseil, que vient de proposer le représentant de la France, et nous comptons participer à l'élaboration du texte. Néanmoins, une déclaration

seule ne rend pas superflues des mesures du Conseil, par une résolution ou sous une autre forme, afin de faire avancer le processus de paix. La Nouvelle-Zélande demeure convaincue que le Conseil doit s'attaquer à cette question dans son ensemble, et les faits survenus récemment prouvent que cela doit être fait sans tarder.

M. Ibrahim (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé en urgence la présente séance. Je remercie également le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. Zerihoun, de son exposé.

La Malaisie est extrêmement préoccupée par les provocations et l'intensification de la violence sur les lieux saints de la vieille ville de Jérusalem et aux environs de ces lieux. Nous condamnons avec la plus grande fermeté toutes les tentatives de modifier le caractère et le statut de la ville sainte de Jérusalem. De telles tentatives sinistres constituent des violations flagrantes de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. Nous condamnons vivement tous les actes de provocation de ce type ainsi que les incitations à la violence et les violences de toutes les parties sur les lieux saints car cela ne fait qu'aviver les tensions et aggraver la détérioration des conditions de sécurité sur le terrain. Nous exhortons vivement toutes les parties à faire preuve de retenue et à faire respecter le caractère sacré des lieux saints.

Il n'est pas surprenant que cette situation non réglée ait abouti à l'explosion actuelle de la violence, qui a fait des morts et entraîné des destructions. À maintes reprises, le Conseil a mis en garde contre la bombe à retardement en Palestine occupée, et les Palestiniens perdent de plus en plus espoir parce qu'ils sont déshumanisés, subissent presque chaque jour des humiliations ainsi que l'oppression et les mauvais traitements de la plus longue occupation de l'histoire moderne. Pourtant, à maintes reprises, le Conseil n'a rien fait.

À l'Assemblée générale, le Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés et le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien ont signalé avec soin et célérité les différentes atrocités et violations graves des droits de l'homme commises par la Puissance occupante année après année, pendant des décennies, sans qu'aucune mesure efficace ne soit prise pour s'attaquer à cette grave injustice. Cela a encouragé davantage la Puissance occupante à agir avec

une plus grande impunité et à mener des politiques plus répressives.

Dans les médias traditionnels, nous ne voyons qu'un discours ridiculement peu objectif et très largement déformé pour expliquer la situation actuelle : des terroristes palestiniens tentant de tuer et blesser autant d'Israéliens épris de paix que possible. Nous ne voyons pas de reportages sur les exécutions arbitraires et les enfants et les femmes pris pour cible de manière illégale par les forces israéliennes et les colons israéliens. Nous ne lisons pas d'articles sur les humiliations et les mauvais traitements que la force occupante fait quotidiennement subir aux Palestiniens. Nous n'entendons pas les mots « occupation » ou « autodétermination » être mentionnés dans les médias traditionnels pour mettre les choses dans leur contexte, et nous n'appliquons pas en Palestine et en Israël les mêmes normes en matière de droits de l'homme que celles que nous prônons ailleurs dans le monde.

Est-il alors vraiment étonnant que ceux qui sont asservis et opprimés choisissent de se battre contre l'occupant illégal pour le droit légitime à la liberté et à l'autodétermination puisque, pendant trop longtemps, toutes les autres voies, juridique, économique, politique, diplomatique et médiatique, ont été systématiquement et totalement bloquées?

Chaque fois qu'un cycle de violence éclate, d'innombrables innocents, dont des femmes et des enfants, sont tués, blessés ou traumatisés de manière tragique, et la communauté internationale, le Conseil de sécurité en particulier, est en partie responsable car elle permet à la situation de persister dans l'impunité. C'en est assez. Assumant la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales qui lui incombe en vertu de la Charte, la Malaisie tient à exiger clairement une protection de l'ONU ou une protection internationale pour le territoire palestinien occupé. Une telle protection de l'ONU empêcherait la poursuite des massacres et des violations flagrantes des droits de l'homme sur le territoire palestinien occupé. Elle profiterait également aux Israéliens en répondant à leurs préoccupations en matière de sécurité.

L'appel à une protection de l'ONU, conforme au droit international humanitaire, les Conventions de Genève en particulier, assurerait l'application du principe de responsabilité à toutes les parties au conflit et le respect ou le suivi du respect du droit international, du droit international des droits de l'homme et des diverses résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de

sécurité afin de maintenir la paix et la sécurité dans le territoire occupé. Il existe de nombreux précédents à une telle protection dans l'histoire de l'ONU, notamment au Kosovo, au Timor oriental, au Liban, en Bosnie-Herzégovine et même en Palestine. Le Conseil ne doit pas retarder l'examen de cette proposition et la Malaisie entend travailler en coopération étroite avec le Secrétaire général et d'autres membres du Conseil à cet égard.

En prenant note de la déclaration faite par le Représentant permanent de la Fédération de Russie au sujet de la redynamisation du rôle du Quatuor et de son format élargi, nous soulignons l'importance de son action au Conseil.

En appelant à une protection de l'ONU pour faire face à la crise actuelle, nous ne devons pas perdre de vue le fait qu'une solution définitive et globale est nécessaire pour régler ce conflit. Soixante-dix ans après avoir échoué à concéder l'autodétermination au peuple palestinien, la communauté internationale ne peut désormais plus prétexter une excuse légitime pour continuer de faire perdurer l'occupation israélienne. En tardant à s'attaquer aux causes profondes du conflit, les élections imminentes, les réunions du Quatuor sans effets et les initiatives bilatérales menées sans conviction commencent à se présenter comme des façades visant à faire durer l'occupation et à refuser la justice, la dignité et la liberté au peuple palestinien.

Entre-temps, les implantations israéliennes illégales continuent de s'étendre, ce qui suscite des interrogations quant à la sincérité de l'attachement d'Israël à la solution des deux États. Rien qu'au cours du premier semestre de cette année, le nombre de logements pour les colons construits en Cisjordanie a augmenté de 54,8% par rapport à la même période l'année dernière.

Après des dizaines d'années d'impunité, de politiques et de pratiques israéliennes illégales et de déshumanisation systématique des Palestiniens, nous assistons à une multiplication inacceptable des attentats terroristes perpétrés par des colons israéliens extrémistes. Nous ne pouvons pas nier que la persistance de l'occupation injuste de la Palestine constitue un puissant cri de ralliement dans le monde et attise un peu plus le radicalisme et l'extrémisme en raison de l'obstruction qui est faite aux moyens de résistance pacifiques, juridiques et diplomatiques.

La Malaisie souligne la nécessité pour le Conseil de sécurité de prendre des mesures d'urgence vu la détérioration de la situation sur le terrain, de s'attaquer aux causes profondes du conflit et de mettre enfin un terme à l'occupation la plus longue de l'histoire moderne. Si nous continuons de fermer les yeux sur ce problème, il ne fait aucun doute que nous devrons payer un prix beaucoup plus élevé dans les années à venir, un prix qui n'ira pas dans le sens des intérêts à long terme de la Palestine, d'Israël et du monde entier.

M. Cherif (Tchad) : Je remercie la Jordanie d'avoir pris l'initiative de demander cette séance publique et la présidence espagnole de l'avoir convoquée aussitôt après. Je remercie également M. Tayé-Brook Zerihoun, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, de son exposé.

Le Tchad est profondément préoccupé par la flambée de violence dans les territoires palestiniens occupés, en particulier à Jérusalem-Est, provoquée par les récentes incursions de groupes de colons extrémistes sur l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa. En effet, ces incursions ont entraîné une série de manifestations de colère légitime contre l'occupation israélienne sans fin et les actes de répression aveugle et d'humiliation continue des populations civiles palestiniennes.

Nous condamnons énergiquement toutes les violences, d'où qu'elles viennent, contre des civils innocents. Le nombre de plus en plus croissant de victimes civiles enregistrées, dont des enfants et des femmes, depuis le début de ce mois traduit l'ampleur de la violence exercée dans les territoires occupés, en particulier dans la ville d'Al Qods Al Charif. Ces actes de répression sont inacceptables et constituent une violation flagrante du droit international humanitaire, notamment la quatrième Convention de Genève.

Face à cette situation, la communauté internationale, et en particulier, le Conseil de sécurité, doit assumer ses responsabilités sans tergiverser en prenant des mesures appropriées visant à assurer la protection des civils palestiniens. Le Conseil de sécurité doit agir d'urgence afin de mettre un terme à ces violations graves et veiller à ce que les provocations des colons extrémistes envenimant la situation, notamment les profanations récurrentes de lieux saints, ne se répètent plus. La communauté internationale ne doit pas s'accommoder de toutes les horreurs dont les Palestiniens sont victimes au quotidien. Et la Puissance occupante ne doit pas bénéficier d'une totale impunité

pour les graves violations qu'elle ne cesse de commettre vis-à-vis des populations civiles innocentes.

Cette nouvelle dégradation de la situation souligne l'impérieuse nécessité de relancer le processus politique sur de nouvelles bases en vue de mettre un terme aux négociations interminables, qui sont présentement dans l'impasse, et de faire de la solution des deux États une réalité palpable. Dans cette optique, le Conseil de sécurité doit s'impliquer davantage pour sauver la solution des deux États vivant côte à côte dans la paix et le respect mutuel. Les paramètres de la solution des deux États sont connus de tous et ne doivent en aucune manière et sous aucun prétexte être remis en cause.

Dans cette perspective, nous appelons les deux parties à œuvrer davantage à l'apaisement de la situation et à l'établissement de mesures de confiance. À cet égard, Israël doit geler la construction des colonies de peuplement, arrêter les attaques contre les civils, les incursions dans la mosquée Al-Aqsa, la démolition d'habitations ainsi que le déplacement forcé des Palestiniens.

Pour conclure, nous réitérons notre ferme conviction que seule la solution des deux États est l'option la plus juste et la plus réaliste susceptible de permettre aux Israéliens et aux Palestiniens de vivre en paix et en sécurité.

M. Rycroft (Royaume Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la séance d'urgence d'aujourd'hui. Nous remercions également la Jordanie de l'avoir demandée. Je remercie en outre le Sous-Secrétaire général, M. Zerihoun, de son exposé.

Il est vital que le Conseil de sécurité réagisse d'urgence et de manière efficace à l'escalade des tensions observée à Jérusalem et ailleurs. Le Gouvernement britannique est vivement préoccupé par les attaques terroristes et les actes de violence dont nous sommes témoins ce mois-ci, que ce soit à Jérusalem, en Cisjordanie, à Gaza ou en Israël. Qu'ils soient commis par des Israéliens ou des Palestiniens, le Gouvernement britannique condamne tous les actes de terrorisme et tous les actes de violence.

Comme d'autres l'ont dit, cette violence cause des dommages indicibles aux populations des deux camps. Sept Israéliens et 32 Palestiniens ont été tués jusqu'ici ce mois. Plus de 4 400 personnes ont été blessées, d'après la Société du Croissant-Rouge palestinien. Ces chiffres doivent nous inspirer la plus grave inquiétude. Dans

l'immédiat, la priorité doit être de mettre rapidement fin à la violence et d'apaiser les tensions. Je me félicite que les membres du Conseil l'aient dit clairement et sans ambiguïté aujourd'hui.

Les peuples israélien et palestinien sont en droit de vivre en paix et en sécurité sans avoir à craindre d'attaque. Ceux qui violent la loi de part et d'autre doivent faire l'objet de poursuites. Les civils innocents doivent être protégés. Nous devons tous demander aux dirigeants israéliens et palestiniens de prendre immédiatement des mesures pour désamorcer les tensions et éviter toute action qui risquerait d'aggraver la situation.

La violence actuelle a éclaté à la suite de la montée des tensions que nous avons observée le mois dernier autour du Haram al-Charif/mont du Temple. Il s'agit d'un sombre rappel de l'équilibre précaire qui règne à Jérusalem et de la nécessité de respecter les sensibilités vis-à-vis de ces grands lieux saints. Il est essentiel que le statu quo historique en ce qui concerne l'accès au Haram al-Charif/mont du Temple et à d'autres sites historiques soit préservé. Le Gouvernement britannique reste en contact étroit avec les autorités israéliennes, palestiniennes et jordaniennes, et nous apprécions à sa juste valeur le rôle important que joue la Jordanie en tant que Gardien des Lieux saints de Jérusalem. Nous avons insisté sur la nécessité de lever immédiatement les restrictions en matière de sécurité. Nous continuerons à lancer ces appels et espérons que d'autres membres du Conseil se joindront à nous.

Si nous voulons trouver une solution à long terme à cette crise, il faut que les peuples israélien et palestinien puissent croire, vraiment croire, qu'il y a une alternative au conflit. Le cycle actuel de violence est le signe d'un désespoir beaucoup plus profond face à l'absence de perspectives d'une solution politique au conflit, une solution qui verrait deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. La violence nous éloigne un peu plus de cet objectif. Les dirigeants politiques de tous bords et le Conseil de sécurité doivent dire clairement que la solution des deux États n'est pas seulement souhaitable, elle est essentielle. Il faut d'urgence que les choses s'améliorent concrètement sur le terrain si nous voulons faire en sorte que la solution des deux États reste viable et instaurer la paix, la prospérité et la sécurité pour tous.

Comme toujours, le Royaume-Uni est prêt à travailler en étroite collaboration avec le Conseil et ses autres partenaires internationaux pour résoudre la crise actuelle, par l'intermédiaire de la diplomatie parallèle, de déclarations, de résolutions et de toute autre voie

permettant de parvenir à une solution probante, durable. Cette solution ne s'est que trop fait attendre. La semaine prochaine marquera le soixante-dixième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Cela fait 68 ans, sur les 70 dernières années, que l'ONU essaie de trouver la réponse à la situation en Israël et dans les territoires palestiniens occupés. Nous devons poursuivre nos efforts pour parvenir à une solution à deux États. Faute de quoi, nous connaissons la violence et le désespoir auxquels nous avons affaire aujourd'hui.

M. Barros Melet (Chili) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques de son exposé et le Royaume de Jordanie d'avoir sollicité la présente séance.

Nous condamnons dans les termes les plus énergiques la série d'attentats et d'affrontements qui se sont produits depuis quelques semaines à Jérusalem-Est, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza et qui ont coûté la vie à des Israéliens et des Palestiniens et ont fait également des blessés de part et d'autre. Ces actes d'une violence extrême témoignent d'un climat de polarisation auquel il est impératif de mettre fin. Le Chili lance un appel tout particulier aux autorités israéliennes et palestiniennes pour qu'elles continuent d'agir en faveur de la paix. Sur ce plan, il nous semble important de répéter qu'il est nécessaire de respecter les accords et la pratique établie concernant les usages et l'accès sur l'esplanade des Mosquées. La poursuite des politiques d'expansion des colonies contribue à saper tout effort de rapprochement. Nous sommes également préoccupés par les actions des autorités qui portent atteinte aux normes élémentaires de procédure et au droit à un traitement juste et digne.

Nous maintenons que la solution des deux États est celle qui offre aux deux peuples la meilleure chance de cohabiter dans la paix. Nous restons convaincus qu'il ne sera pas possible de poursuivre un processus de négociation ne respectant pas l'aspiration de la Palestine à exercer son droit à l'autodétermination et qui n'accorde pas non plus à Israël les garanties nécessaires à son peuple. Rouvrir la porte au dialogue est une condition incontournable pour parvenir à la paix. Le Conseil doit y contribuer, et il a la responsabilité de veiller à la création des conditions qui permettent d'instaurer la confiance entre les parties.

Nous pensons qu'il est d'une importance vitale que la communauté internationale, et le Conseil de sécurité en particulier, donne des signes de son appui aux initiatives qui ouvrent la voie à un processus de paix

fondé sur des paramètres définis et qui se déroule dans un cadre temporel déterminé. À cet égard, nous sommes favorables aux propositions qui visent à énoncer des bases de consensus permettant de faire avancer le processus de paix.

M. Ramírez Carreño (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette importante séance sur la question de Palestine. Nous remercions en outre le Sous-Secrétaire général, M. Tayé-Brook Zerihoun, de son exposé.

La République bolivarienne du Venezuela demeure très préoccupée par la violence à laquelle nous assistons en Palestine, et condamne énergiquement cette situation. Toutefois, nous tenons à faire valoir que ce nouveau cycle de violence qui frappe les territoires occupés n'est pas la conséquence des attaques commises par les Palestiniens contre les Israéliens ou par les Israéliens contre les Palestiniens, mais qu'elle est le produit de l'occupation illégale qui se prolonge depuis près de 70 ans, et qui prive le peuple palestinien de ses droits fondamentaux et de son droit à l'autodétermination.

Il est regrettable que l'ONU soit confrontée, presque depuis sa création, à la question palestinienne sans que l'on ait encore pu à ce jour parvenir à une solution politique à ce conflit sanglant. Cet état de fait doit interpellier notre conscience à tous, en particulier les éléments influents et décideurs au sein du Conseil de sécurité qui font obstacle à une solution politique, ce qui est cause de milliers de victimes, y compris les réfugiés dans les pays voisins à qui on refuse le droit au retour.

Israël, la puissance occupante, persiste dans sa politique visant à priver le peuple palestinien de son droit à l'autodétermination et à la création d'un État souverain et indépendant. Tant que perdure cette négation des droits palestiniens, nous continuerons d'assister à une résurgence cyclique des actes de violence, qui ne font qu'engendrer toujours plus de victimes dans la population civile et accroissent l'amertume, la douleur et la frustration des jeunes Palestiniens, ce qui est un élément fondamental qui contribue à faire grossir les rangs des groupes extrémistes qui ravagent actuellement plusieurs pays de la région.

La stratégie d'Israël est claire : provoquer et agresser les Palestiniens pour créer un engrenage de violence, auquel il répond par un comportement brutal et disproportionné à l'encontre du peuple palestinien, afin de le maintenir opprimé et réprimé, dans un

processus de colonisation sans fin. C'est pourquoi nous condamnons les récentes agressions israéliennes des dernières semaines, qui se sont soldées par le bilan regrettable de 34 morts, dont la plupart étaient des jeunes âgés de 11 à 22 ans, et de plus de 1400 blessés. Nous condamnons également les récentes démolitions de logements auxquelles a procédé Israël dans le territoire occupé de Cisjordanie, et qui laissent des centaines de familles sans abri, dont une majorité d'enfants qui se retrouvent désormais en situation de réfugiés. Ces actes participent d'un processus délibéré, de la part d'Israël, d'expulsion et de colonisation, sans que personne jusqu'ici ne soit intervenu pour mettre un terme à cette pratique illégale.

Nous faisons écho à la plainte formulée récemment par le Croissant-Rouge palestinien, dans laquelle il indique que les forces israéliennes ont délibérément attaqué à plus de 53 reprises ses ambulances et son personnel médical et infirmier, ce qui a provoqué une grande quantité de victimes. Outre cela, ces attaques ont provoqué la destruction de 20 ambulances, en violation du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme. Or, ces atteintes ne s'arrêtent pas là, car le même rapport indique que plus de 24 ambulances transportant des blessés se sont vu refuser le passage en direction des hôpitaux, ce qui démontre la politique préméditée du Gouvernement israélien d'accroître encore les souffrances qu'il inflige depuis presque 70 ans d'occupation illégale.

Nous condamnons l'agression perpétrée contre les lieux saints, par les colons et les Forces de défense israéliennes, comme celle qui a visé les Palestiniens fréquentant la mosquée Al-Aqsa à Jérusalem. Ces actes récurrents violent l'accord conclu entre Israël et le Royaume hachémite de Jordanie en sa qualité de gardien des lieux saints de Jérusalem-Est.

À Gaza, la crise humanitaire qui sévit n'échappe pas à ce scénario désolant. Le blocus brutal auquel sont soumis les habitants nuit à leurs capacités de développement économique et social. L'absence de débouchés et le vide engendré par l'impitoyable politique israélienne doivent être un motif de préoccupation pour le Conseil et la communauté internationale. L'objectif d'Israël est bien clair : diviser les Palestiniens et rendre non viable la possibilité de l'existence de la Palestine en tant qu'État. Le monde continue de subir les effets dévastateurs de l'opération Bordure protectrice, dont l'assaut aveugle contre la population civile a causé la mort de plus de 500 enfants et laissé des milliers

de garçons et de filles handicapés, qui sont encore hospitalisés. Beaucoup d'entre eux voient leur avenir brisé et ont perdu tout espoir de reprendre le cours de leur vie et de faire des projets d'avenir. À Gaza, pour l'instant, les organisations humanitaires continuent de signaler de graves traumatismes psychologiques chez les enfants, dont beaucoup persistent en dépit de l'attention et des soins que reçoivent ces enfants dans les centres médicaux. La campagne brutale d'assassinats, de persécution et d'incarcération que mène Israël contre des enfants palestiniens est répugnante et inadmissible. Qu'ils libèrent les enfants palestiniens. Qu'ils arrêtent de tirer sur les femmes et les enfants. Il s'agit là d'actes cruels et lâches contre des innocents, qui constituent des actes de terrorisme d'État, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, dont les perpétrateurs doivent répondre devant les tribunaux internationaux.

Il est assez paradoxal de noter qu'au moment où le Quatuor déploie ses bons offices aux fins de la relance des pourparlers de paix, le Gouvernement israélien lance une nouvelle vague de répression et de violence généralisée qui entrave la perspective d'une paix juste et durable. Nous appelons le Conseil de sécurité à se prononcer sans tarder, à demander à Israël de mettre fin à ce nouveau cycle de violence et à placer la population palestinienne sous protection internationale, en application de la quatrième Convention de Genève et de la résolution 904 (1994). Nous appuyons l'appel lancé par la Palestine demandant que ses citoyens soient protégés contre la violence et les attaques continues et systématiques de la puissance occupante.

Le désespoir qui ronge la jeunesse palestinienne face à l'absence d'une solution politique à cette occupation illégale, montre irréfutablement qu'il importe de parvenir à un règlement politique négocié et sans exclusive. Les actes récurrents d'Israël s'inscrivent dans une stratégie délibérée visant à refuser aux Palestiniens le droit à un État indépendant, vu que seule la violence justifie ses politiques expansionnistes et son objectif de domination.

Le Venezuela réaffirme son plein appui au droit à l'autodétermination des ressortissants de l'État de Palestine et leur droit de vivre dans des frontières internationalement reconnues, conformément à la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Le fait que le drapeau palestinien ait été hissé à l'occasion de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale montre que la majorité écrasante des Membres de

cette Organisation sont attachés à la défense des droits inaliénables du peuple palestinien.

En conclusion, nous voudrions dire que nous appuyons toutes les initiatives visant à trouver une solution définitive à ce conflit. Il est vital que le Conseil de sécurité agisse rapidement et de toute urgence pour donner un nouvel élan aux négociations, car le non-règlement de cette question compromet sérieusement la paix et la stabilité au Moyen-Orient. Le Conseil de sécurité doit assumer ses responsabilités. Il doit se consacrer au règlement de cette question très grave qui représente une menace pour la paix et la sécurité internationales. Nous devons agir honnêtement si vraiment, au Conseil de sécurité, nous voulons la solution des deux États. Si c'est le cas, alors le Conseil de sécurité peut recommander que la Palestine soit acceptée à l'ONU en tant qu'État Membre à part entière. Car ce n'est que sur la base de la solution des deux États que la Palestine pourra exister en tant qu'État à part entière.

De même, le Conseil de sécurité pourrait adopter une déclaration présidentielle condamnant la violence israélienne et appelant le Gouvernement à mettre fin à la violence et à la profanation des lieux saints, et une résolution appelant à une paix durable. Nous sommes convaincus que le Conseil peut et doit prendre des mesures concrètes et urgentes pour aider la Palestine et son peuple. Il faut aider à sortir de cette impasse. Ce serait un pas en avant courageux qui mettrait fin à l'impunité et à la tyrannie d'Israël – un pas en avant vers des pourparlers politiques entre Israël et la Palestine.

M^{me} Ogwu (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance d'urgence. Je remercie également le Sous-Secrétaire général, M. Zerihoun, de son exposé fort peu réjouissant.

Toutes les personnes de bonne volonté et tous les pays le reconnaissent : la flambée de violence actuelle et les tueries à Jérusalem sont devenues une grave menace pour la paix et la sécurité internationales. Ce qui a commencé par des affrontements autour des lieux saints s'est étendu ensuite aux quartiers résidentiels et à la Cisjordanie, avec un nombre croissant de morts. Ce carnage complique une situation déjà difficile. Nous condamnons les tueries sans aucune équivoque, et nous appelons les deux parties au calme. Elles doivent faire preuve de retenue, s'abstenir d'actes de provocation et de discours incendiaires et préserver le statu quo concernant les lieux saints.

Ce qu'il faut faire maintenant, c'est s'attaquer en urgence et de façon globale aux causes profondes de la violence dans le cadre d'un règlement politique négocié. Des efforts authentiques doivent être déployés pour relancer le processus de paix. Les deux parties doivent s'efforcer de créer les conditions qui faciliteraient ce processus. À cet égard, nous demandons instamment aux autorités israéliennes de cesser immédiatement la construction de colonies dans le territoire palestinien occupé. Cela est non seulement illégal au regard du droit international, mais constitue aussi un obstacle majeur à la quête d'une paix durable. Nous demandons aux dirigeants de la région et aux autres États ayant une influence sur les parties de les encourager à reprendre les négociations sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, de la Feuille de route du Quatuor, du mandat de la Conférence de Madrid, de l'Initiative de paix arabe et des accords y afférents signés entre elles.

Dans ce conflit, la solution des deux États est inévitable et, en fait, inéluctable. Nous saisissons cette occasion pour réaffirmer notre appui à la solution des deux États, Israël et la Palestine vivant côte à côte en paix et en sécurité.

M. Lucas (Angola) (*parle en anglais*) : Nous remercions la Jordanie d'avoir demandé la convocation de la présente séance, et le Sous-Secrétaire général de son exposé sur la situation en Israël et en Palestine. À l'occasion du débat public qui aura lieu ici la semaine prochaine, nous parlerons plus longuement du problème israélo-palestinien. Mais aujourd'hui, nous voulons dire que nous sommes extrêmement préoccupés par l'escalade de la situation et par les pertes en vies humaines parmi les civils en Israël et dans les territoires palestiniens occupés, ainsi que par les agissements des extrémistes dans les lieux saints de Jérusalem.

Nous croyons que la situation actuelle est due au désespoir du peuple palestinien face à l'injustice historique qui lui a été imposée et aux agissements cruels et inacceptables du Gouvernement israélien et des colons, ainsi qu'à l'échec de la communauté internationale à contribuer de manière significative à un règlement pacifique du conflit israélo-palestinien.

La violence actuelle est déplorable. Nous exhortons toutes les parties concernées à s'abstenir de telles actions qui ne font que servir les objectifs des éléments extrémistes des deux bords. Lors de la conférence de presse d'hier, le Premier Ministre israélien, M. Netanyahu, a réaffirmé qu'il était disposé à s'engager dans des négociations sans conditions. Nous

formons l'espoir que ces négociations auront lieu et qu'elles se dérouleront sur une base juste et acceptable pour les dirigeants palestiniens.

Les faits survenus dernièrement au Moyen-Orient sont source de profonde préoccupation, et si la flambée de violence entre Israéliens et Palestiniens venait à s'aggraver, ses répercussions pourraient être désastreuses pour toute la région. Nous demandons instamment aux deux parties de désavouer les éléments extrémistes qui se trouvent dans leurs rangs et de renforcer le dialogue politique. Maintenant, ce qui importe tout particulièrement, c'est que les chefs religieux et communautaires renforcent leur interaction en vue de promouvoir la paix et la réconciliation.

La responsabilité principale du Conseil de sécurité doit être de définir un cap pour la reprise du processus de paix, et de s'efforcer d'adopter une résolution qui définisse les paramètres des négociations et mette en place le cadre d'un accord sur le statut final. Il est impératif que nous redynamisons le processus de paix en vue de mettre fin à l'occupation et de parvenir à une paix juste et durable sur la base de deux États vivant côte à côte, en paix et en sécurité, quête qui, malheureusement, en raison de la situation de fait accompli sur le terrain et de l'extension des colonies, ne ressemble de plus en plus qu'à un simple discours.

Enfin, nous sommes prêts à examiner le projet de déclaration que la France soumettra au Conseil, dans l'espoir que cela aidera à améliorer quelque peu la situation sur le terrain.

M^{me} Murmokaitė (Lituanie) (*parle en anglais*) : La récente détérioration dangereuse de la situation dans cette région nous montre une nouvelle fois l'importance du processus de paix au Moyen-Orient. La Lituanie est extrêmement préoccupée par la vague prolongée de violence et d'assassinats à Jérusalem-Est et en Cisjordanie. Nous condamnons fermement les actes de violence commis par toutes les parties, et nous exprimons nos sincères condoléances à tous ceux qui ont perdu un être cher pendant ce cycle de violence mortelle.

Le respect du droit international, notamment du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, est impératif. Il est essentiel de s'abstenir de tout discours ou acte provocateur et de faire respecter le statu quo historique sur les lieux saints, y compris au Haram al-Charif/mont du Temple. Il appartient aux autorités israéliennes et palestiniennes de réprimer les propos incendiaires, d'empêcher la

propagation de la haine, et de prendre immédiatement toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à la violence et relancer la réconciliation entre les deux communautés.

Nous exhortons les deux parties à s'engager résolument sur la voie des négociations et à rechercher de nouveaux moyens susceptibles d'encourager la relance sans délai du processus de paix. L'incitation à la haine et à la vengeance n'aboutira qu'à plus de vengeance encore, ce qui se traduira par de nouvelles souffrances plutôt que par des solutions utiles. La tâche de la communauté internationale est de continuer à insister avec fermeté pour que les deux parties prennent résolument la voie de la paix et du dialogue. Des mesures véritables et concrètes doivent à présent être prises. Nous appelons les deux parties, et en particulier le Premier Ministre Netanyahu et le Président Abbas, à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour faire cesser la violence et à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la population civile.

À la réunion du Quatuor élargi il y a deux semaines, le Ministre lituanien a appelé la communauté internationale à aider les parties à surmonter leur méfiance. Pas à pas, elles doivent réapprendre à marcher ensemble. Il importe que les parties acceptent que l'approche du « tout ou rien » ne mènera pas à un règlement, pas plus qu'à la paix ou la sécurité. Le rôle de médiation des États-Unis reste crucial. Le Quatuor peut et doit contribuer activement à ce processus. La Lituanie reste fermement attachée à une solution négociée à deux États, dans laquelle un État de Palestine souverain, indépendant et d'un seul tenant vivrait côte à côte avec Israël dans la paix, la sécurité et la reconnaissance mutuelle.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration à titre national.

Je voudrais tout d'abord remercier la Jordanie d'avoir demandé la convocation de la présente séance d'urgence du Conseil de sécurité. Je remercie également le Sous-Secrétaire général, M. Zerihoun, de son exposé aujourd'hui.

Avant tout, je veux faire part de l'immense préoccupation de l'Espagne quant à la situation extrêmement grave qui règne dans les territoires palestiniens occupés et en Israël. Nous regrettons profondément les pertes en vies humaines, et nous condamnons fermement la violence, notamment les actes de terrorisme. Face à cette spirale de violence,

nous ne pouvons nous limiter à en examiner les facteurs déclenchants immédiats; nous devons nous pencher sur ses causes profondes parmi lesquelles, c'est indéniable, figure le vide politique. Il est urgent et prioritaire de maintenir le statu quo sur l'esplanade des mosquées, et de prendre des mesures qui garantissent sa préservation et le respect des accords qui l'ont créé. Il faut éviter que les extrémistes jouent le premier rôle. Jérusalem est une ville sainte pour les musulmans, pour les juifs et pour les chrétiens, et il faut éviter qu'elle soit utilisée à des fins militantes par des éléments extrémistes.

C'est un appel que la communauté internationale doit lancer clairement et d'une seule voix. L'Espagne accorde une grande valeur au rôle que joue la Jordanie à cet égard, et elle est convaincue qu'un dialogue constructif avec Israël contribuera à restaurer la stabilité dans le cadre du dispositif de gestion convenu il y a plusieurs décennies. Jérusalem est appelée à être la capitale des deux États, et il est donc très important d'y préserver l'esprit de tolérance qui permette la coexistence.

Comment la communauté internationale et le Conseil de sécurité peuvent-ils contribuer efficacement à mettre fin à la violence et à éviter que la violence s'intensifie davantage? En l'absence de l'engagement nécessaire des parties concernées, seul un résultat très limité pourra être obtenu – voire aucun résultat du tout. C'est pourquoi le rôle des autorités politiques et communautaires est fondamental pour ramener le calme et apaiser les esprits. Nous espérons donc voir un plus grand effort de modération de la part des dirigeants politiques d'Israël et de l'Autorité palestinienne, afin d'empêcher une nouvelle détérioration plus violente de la situation sur le terrain. Il est important de poursuivre la coopération en matière de sécurité.

Outre l'appel à la retenue et au rejet de la violence, il convient également d'appeler les parties à s'abstenir de tout acte d'incitation à la violence et à faire un usage proportionnel de la force dans le cadre de représailles, afin d'éviter que la répression ne contribue pas à une plus grave dégradation. La communauté internationale doit également s'efforcer d'aider à protéger les vies et à promouvoir la sécurité. À cette fin, nous devons déterminer quelles formules et initiatives pourraient servir cet objectif, en comptant systématiquement, bien sûr, avec le concours des parties, et aider celles-ci à honorer leurs responsabilités. Il serait pratique que le Conseil de sécurité dispose du rapport juridique que le Bureau des affaires juridiques est en train de rédiger

pour expliquer quelles sont les options disponibles afin d'assurer aux Palestiniens une protection appropriée.

Cela étant, aucun appel au calme, aucune stratégie de modération, et aucune tentative de préservation du statu quo ne mettront un terme à l'actuelle escalade de la violence – pas plus qu'à une quelconque escalade future – dans la région tant que les parties ne se seront pas engagées sur la voie menant à règlement politique, dans le cadre de laquelle il est indispensable qu'elles soient accompagnées par la communauté internationale et le Conseil de sécurité. La situation est grave; nous ne serions pas réunis ici aujourd'hui si ce n'était pas le cas. Le Conseil de sécurité ne peut pas se contenter d'écouter les réactions et d'appeler de nouveau à la non-violence et à la retenue.

L'heure est venue de mettre une nouvelle fois sur la table les grandes questions qui ne sont toujours pas réglées depuis les Accords d'Oslo et le Conseil doit désormais promouvoir la relance d'un processus de paix véritable au Moyen-Orient. Le Conseil le sait, la semaine prochaine, le Ministre espagnol des affaires étrangères et de la coopération présidera le débat public consacré à la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. L'Espagne a toujours été convaincue que ce débat doit se tenir au plus haut niveau possible, et c'est

pourquoi nous encourageons une participation au niveau ministériel. Nous lançons un nouvel appel dans ce sens aujourd'hui. Les graves événements de ces dernières semaines justifient pleinement la tenue d'un tel débat.

L'Espagne estime que le Quatuor doit se montrer actif. À l'instar de la France et de la Malaisie, nous pensons qu'une nouvelle réunion au format élargi enrichirait de divers éléments le débat du 22 octobre. Peut-être la réunion au format élargi pourrait-elle être précédée par une réunion du Quatuor, comme l'a demandé la Fédération de Russie. Nous devons favoriser la restauration des perspectives politiques qui permettent des progrès de fond vers la solution des deux États, laquelle semble de plus en plus fragile. Sans perspectives de paix, sans possibilité d'avancer vers l'existence de deux États souverains vivant côte à côte dans la paix, et sans une voie qui permette d'entrevoir la fin de l'occupation et à la normalisation régionale, il sera difficile de faire cesser la violence et de garantir une coexistence pacifique.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur la liste.

La séance est levée à 13 heures.